

# ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CHASSE

*Mardi 15 février 2011*

*Temps de parole : 15 mn*

MM. les Présidents,  
Mmes, MM. les administrateurs,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un **honneur, un plaisir**, et une **grande satisfaction** pour moi que de partager un moment de ces États Généraux.

L'**honneur**, je le ressens, en ma qualité d'ancien président de fédération interdépartementale de chasseurs, à conclure cette matinée de réflexion en présence de l'ensemble des présidents de fédérations de France et de leur président national, Bernard Baudin, que je salue avec amitié.

Le **plaisir**, je l'éprouve en ma qualité de gestionnaire de territoire de chasse, à me retrouver au milieu des meilleurs serviteurs de la chasse française, qu'ils viennent du monde fédéral -élus et personnels-, de celui des associations spécialisées, de la presse cynégétique, et, bien sûr, de l'Office de la chasse et de la faune sauvage. A tous ces serviteurs de notre passion commune, je veux exprimer ma gratitude pour leur dévouement et leur compétence.

La **grande satisfaction** qui est aussi la mienne, en tant qu'homme politique c'est celle de voir un groupe organisé tel que le nôtre s'assumer pleinement en se livrant à un travail de prospective ambitieux. Il n'y a pas tant d'acteurs de la société civile en France qui aient cette audace !

Rechercher les lignes de force de la chasse, à l'horizon des vingt prochaines années, quelque part « entre nature et futur » pour reprendre le beau sous-titre de vos États Généraux, voilà un défi stimulant que nous voulons relever ensemble.

\* \*

\*

Ce que l'on attend d'États Généraux, c'est d'abord une **vision**. Je n'ignore pas les raisons qui conduisent à cultiver un certain pessimisme. Elles sont nombreuses, elles sont sérieuses. Elles vous font douter, elles nous font parfois ressentir la tentation de repli sur nous-mêmes et sur le « bon vieux temps », elles peuvent brider les initiatives.

Je n'ai aucune leçon à donner, mais permettez moi de partager avec vous les enseignements que je retire de mon actuelle expérience de Président de la Haute Assemblée. Depuis un peu plus de deux ans, je me suis rendu dans une majorité de départements et souvent j'ai rencontré des Administrateurs, le Président de la Fédération des chasseurs ou des Présidents de sociétés de chasse qui sont aussi des élus, souvent ruraux. Et, je vous le dis, j'en ai retiré plus d'optimisme que de pessimisme.

**Ce que vous faites au quotidien, dans votre département, est remarquable.** Ici pour le petit gibier, là pour la reconstitution des milieux, ailleurs encore pour la formation des jeunes. Chacun d'entre vous, je dis bien, chacun d'entre vous, a des réalisations exemplaires à faire valoir, qu'il s'agisse de la préservation de certaines espèces, des liens tissés avec d'autres gestionnaires de la nature notamment dans des zones Natura 2000, ou bien avec l'Éducation nationale ou encore avec nos amis pêcheurs, qu'il s'agisse de l'expertise en matière d'espèces, de zones fragiles, de zones humides ou d'urbanisme, et, bien sûr, tout cela au service de la biodiversité et de l'intérêt général.

Les défis sont là, je le répète, mais l'acquis de vos réalisations concrètes est là aussi, comme un trésor, même si parfois vous ne le voyez plus, en en étant trop près. C'est de cette **dialectique entre les défis et les acquis** que peut, que doit naître votre **vision** pour les vingt années à venir.

Elle doit conduire à renforcer notre fierté d'être chasseurs gestionnaires, sans complexe d'infériorité, porteurs d'une forme de culture et acteurs de la ruralité vivante.

\* \*

\*

**Cette vision ne peut aller sans alliances.** Le monde moderne, dans sa complexité et ses ruptures soudaines, n'est plus le monde ancien de la simplicité et des lentes évolutions. Pour ne pas se laisser emporter contre son gré, il faut être mobile, réactif et nouer des alliances. Cela vaut pour la chasse comme pour bon nombre d'autres activités. Vous n'êtes pas les seuls à ressentir cette **difficulté croissante à maîtriser son destin.**

Mais la vision partagée que vous allez faire émerger de vos travaux vous aidera à faire plus et mieux dans cette recherche d'alliances, que vous pratiquez déjà souvent au niveau départemental avec **les agriculteurs, les forestiers.**

J'entends bien, autour de moi, des commentaires peu amènes sur les agriculteurs grippe-sous et les forestiers avides de baux de chasse juteux, sur des agriculteurs accusés d'empoisonner la nature et des forestiers obnubilés par l'éradication du cerf et du chevreuil. Cette situation de défiance voire d'hostilité n'est pas saine, elle n'est donc pas acceptable. Je me rappelle, il y a quelques années, l'Union sacrée qu'avait représenté le groupe dit des 9 face à l'arrivée intempestive de Natura 2000. Eh bien, je le dis aujourd'hui à cette tribune, nous devons être capables de reconstruire cette alliance en faisant appel à notre intelligence collective. Le Président Guy Vasseur, Président de l'APCA, nous a tendu la main, et je l'en remercie. Il vous restera, chers amis chasseurs, à définir les conditions et les contours de cette « **nouvelle alliance** », si vous me permettez l'expression.

Sachez bien que je ne ménagerai pas mes efforts pour vous accompagner dans cette démarche que j'ai la faiblesse d'estimer stratégique pour notre avenir.

Cette vision vous aidera à freiner les velléités centrifuges qui vous divisent et que nous connaissons bien : il ne peut y avoir d'un côté les bécassiers, les piégeurs et les lieutenants de louveterie, de l'autre, les chasseurs aux chiens courants. Cette vision partagée -je le répète- doit nous aider à nous rassembler.

**Deux exemples** m'ont marqué dans la période récente. Le **premier** est celui de la législation sur les armes : c'est en concluant des **alliances** que vous réussissez à faire prévaloir le bon sens, ce qui, dans notre pays, n'est pas toujours une évidence et même s'il nous faut rester attentifs au niveau des décrets d'application.

Le **second** est celui de l'**alliance** avec les pêcheurs. Je salue Claude Roustan, président national des pêcheurs. Là encore, au niveau local, bon nombre de réalisations concrètes sont déjà en place : là un siège commun pour les deux fédérations, là une association commune pour l'expertise en matière d'espaces naturels, là des actions communes **sur le terrain**. Je pense même que nous devrions aller encore plus loin en matière de gestion des habitats car, ensemble, nous partageons une relation commune avec la nature vraie, la ruralité réelle. **Au plan national**, j'ai apprécié, lorsque j'ai visité le dernier salon des maires, qu'un stand regroupe chasseurs et pêcheurs. Et je crois savoir que vous envisagez une Fondation commune pour

l'acquisition et la gestion de territoires remarquables. C'est, à mes yeux, un projet essentiel dont je suivrai très attentivement le bon déroulement, un projet emblématique d'une chasse authentique, au service de la nature et de la **ruralité**.

**Ruralité**, voilà un maître mot de vos travaux d'aujourd'hui. Un mot qui m'est cher par mes racines, ma profession, mon engagement politique. N'attendez pas toutefois que j'oppose une ruralité idyllique à une civilisation urbaine maléfique. Il n'y a pas d'opposition à cultiver mais des complémentarités à rechercher. Pour moi la chasse, les chasseurs, ont un rôle fondamental à jouer à la fois dans l'animation de la ruralité et dans le dialogue avec la ville. N'oublions jamais qu'un très grand nombre des chasseurs de demain sont aujourd'hui dans les villes.

Plus concrètement, les chasseurs, avec leurs partenaires, ont plus que jamais vocation à constituer un élément clef de l'armature rurale : par leurs compétences techniques, par leur proximité avec le terrain, par l'animation qu'ils assurent jusque dans la plus petite de nos communes, par les liens qu'ils devront nouer avec des chasseurs venus d'au-delà des frontières du canton, par toutes ces missions ils sont les garants d'une ruralité vivante et, j'oserais dire, rayonnante.

\* \*

\*

**D'une vision suscitant des alliances doit naître une politique.** Je dis bien une politique, et non un catalogue de mesures. J'attends avec impatience, cette politique que vous allez esquisser au terme de ces deux jours de réflexion collective.

Quatre questions me paraissent essentielles :

1- **Quelle gouvernance de la chasse** face au double défi d'une éventuelle agence de la nature et de la montée en puissance des régions ? Nous sentons bien que notre ancrage départemental continue d'être le gage de notre proximité avec les chasseurs et le socle de notre influence politique. Mais nous percevons aussi les mutations à l'œuvre dans les compétences des collectivités territoriales ainsi que les risques d'une étatisation de la chasse, qui ferait la part plus belle encore aux doctrinaires de l'écologie politique. Il est donc de votre mission, dans le cadre des États Généraux, de réfléchir hardiment à cette interrogation fondamentale pour accompagner les évolutions et non les subir en maugréant.

2- Quelle « **filière chasse** » mettre en place ou renforcer pour assurer une intégration verticale efficace ? Je sais que vous y avez beaucoup réfléchi, notamment dans le cadre de l'interprofession imaginée par Georges Dutruc Rosset. Je n'ai pas encore de certitude bien arrêtée en ce domaine, mais je pense qu'il ne convient pas de mettre un terme prématuré à vos réflexions. J'ai bien en mémoire toutes les péripéties qui ont marqué la naissance des interprofessions agricoles, qui ont pourtant fini par faire leurs preuves.

3- **Quelles compétences et quelles ressources imaginer pour les fédérations** : nouvelles missions de service public ? Valorisation de l'expertise par la création de véritables bureaux d'études ? Tourisme cynégétique à la fois professionnalisé et maîtrisé par les chasseurs ? Autant de pistes de réflexion stimulantes. Pour reprendre une image chère à Victor Scherrer, le mouvement de ciseaux entre la baisse des effectifs et la permanence des charges de structure nous oblige, dans tous les cas de figure, à être imaginatifs. Une imagination d'autant plus indispensable si vous ne parveniez pas à contenir durablement la charge de l'indemnisation des dégâts de gibier, sur fond d'explosion envisageable du cours des denrées agricoles. Mais, l'imagination, je le sais bien, vous n'en avez jamais manqué. Continuez donc d'être créatifs, et ajoutez-y l'audace que permet une analyse prospective.

4- Quels messages lancer et quelles actions entreprendre pour mieux **transmettre notre passion** aux jeunes générations, notamment celles issues du monde urbain ? Là c'est essentiel, c'est peut-être le **défi** qu'il nous faut aujourd'hui relever grâce à une pédagogie de la compréhension, du respect entre chasseurs et non chasseurs.

Voilà les quelques mots que je souhaitais partager avec vous avant que, cette après-midi, vous ne passiez aux travaux pratiques dans vos différents comités. Au terme de ces quelques mots, je vais répondre à deux questions que vous vous posez sans doute.

1) Pourquoi une telle insistance à l'endroit de la **prospective** ? Tout simplement parce que c'est une conviction forte de l'homme politique que je suis. Plus le monde est complexe, imprévisible et tiraillé entre des intérêts contraires, plus le travail de prospective devient indispensable. Un des premiers actes de ma présidence du Sénat a été de créer une délégation à la prospective au sein de notre Haute Assemblée et d'affirmer ainsi que la prospective était la troisième mission-clef du Parlement, après les missions de législation et de contrôle.

2) Deuxième question : pourquoi la « politique » au sens trop habituel du terme est-elle absente de mes propos ce matin ? La réponse est simple :

- d'une part, il n'y a pas une chasse de droite, du centre ou de gauche, il n'y a **qu'une seule chasse, authentique, gestionnaire, populaire**

- d'autre part, adhérent du groupe chasse du Sénat depuis le premier jour de mon arrivée au Palais du Luxembourg –et je salue son président, mon collègue Pierre Martin, nous avons toujours veillé à ce que tous les textes de loi sur la chasse soient votés à la quasi unanimité.

Jusqu'à ce jour, nous y sommes toujours parvenus, et j'en suis particulièrement satisfait. J'espère que la proposition de loi du Sénateur Pierre Martin, dont vous avez tous eu connaissance, sera inscrite dans les prochains mois à l'ordre du jour du Sénat et connaîtra le même sort.

## Conclusion

En conclusion de cette intervention, vous permettrez –je n'en doute pas- à **l'un des vôtres-** de délivrer un quelques réflexions personnelles sur sa vision philosophique de la place de la chasse dans notre société.

1) Vous pouvez être tous **légitimement fiers d'être des gestionnaires passionnés de la nature.** Votre passion, notre passion, ne doit être ni masquée ni honteuse. Bien évidemment, le statut de l'animal est au cœur de nos préoccupations. Mais, au moment où le Parlement débat de la loi sur la bioéthique, nous ne devons pas perdre de vue nos repères. Nous ne devons pas céder à la tentation à laquelle certains s'abandonnent, de mettre un signe « égale » entre l'homme et l'animal. Je n'ai pas peur de redire à cette tribune qu'il y a un ordre des facteurs et que la place de l'homme doit être réaffirmée. Forts de notre éthique de la capture, et conscients que ce débat nous dépasse pour concerner aussi bien les éleveurs que les scientifiques utilisant des animaleries, nous n'avons pas à rougir de ce que nous sommes profondément et authentiquement.

2) Cette philosophie, c'est ma conviction intime, doit se prolonger par la redéfinition de notre rôle dans la gestion des équilibres naturels. **Nous devons revendiquer** ce que j'appellerai **notre « apport à la nature »**. Et nous devons la revendiquer comme une contribution volontaire, en aucun cas comme une compensation, comme la justification comptable de milliers d'heures de travail consacrée à la gestion des espèces et des espaces. Pour moi qui suis issu du monde rural « profond » -comme on dit aujourd'hui- **il n'y a pas de gestion sans récolte**. Et si vous supprimez la récolte, je pense par exemple au tétras en zone pyrénéenne, eh bien vous supprimez la gestion. Et c'est à ce moment, et à ce moment là seulement, que vous mettez l'espèce en péril. Et puis, ne nous racontons pas d'histoires. Si l'on décourage ou si l'on entrave notre gestion dans les espaces banals comme dans les espaces protégés, personne ne viendra nous remplacer sur le terrain. Un État, hélas plutôt impécunieux, ne pourra pas subventionner bien longtemps les militants associatifs ou les fonctionnaires qui seraient appelés à nous succéder.

3) Conscients de notre relation à l'animal et à la nature, nous pouvons enfin nous **affronter au problème philosophique de la mort**. Je n'ignore pas qu'une philosophie dominante condamne la chasse en tant qu'elle se livrerait à la violence et à la mort par pur divertissement. Je n'ignore pas non plus que ces philosophes dominants refusent de s'intéresser à notre philosophie, jugée au mieux primitive. Nous devons donc continuer à leur expliquer que la mort est une partie intégrante de la vie, que l'acte de la quête, conclue par un prélèvement, est un acte d'amour, aussi paradoxal que cela puisse paraître à première vue. Qui d'entre nous n'a pas rêvé, et plus d'une fois, de voir se renvoler la bécasse ou la perdrix tuée après une quête et un arrêt mémorables ? Personne, bien entendu. Alors assumons-nous tels que nous sommes, avec notre éthique de la chasse et notre philosophie de la vie.

L'animal, la nature, la mort, voilà le questionnement que nous ne devons pas esquiver, mais assumer. Non, vous n'êtes pas « ringards », non vous n'êtes pas condamnés par une quelconque évolution inéluctable de la société, non vous n'êtes pas les « méchants » de l'histoire moderne. Vous avez quelque chose de précieux et d'irremplaçable à dire, à affirmer et à transmettre.

Bonne chance aux États Généraux de la Chasse.